

MEDIALEX

10, Rue de breil - CS 56324 - 35063 RENNES CEDEX
SAS au capital de 480.000 € - SIREN 353 403 074 RCS RENNES - APE 7312Z
Locataire - gérant du fonds de Nacre Formalités
CS 56324 - Téléphone : 02 99 26 42 00 - Télécopie : 0 820 309 009

Pierre THIERCEAULT
Commissaire Enquêteur

annonces.legales@medialex.fr

<https://www.medialex.fr>

De la part de : Marine DECEROIT DESTINATAIRE : COMMUNE DE LANGOIRAN

Date et heure d'envoi : 09/01/2026 13:42:41 Votre référence :
Nombre de pages transmises : 1 (dont celle-ci) Numéro d'ordre : 74388026

ATTESTATION DE PARUTION

(sous réserve d'incidents techniques)

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital 480 000€, représentée par son représentant permanent David CANTARERO , déclarons avoir reçu ce jour le texte d'une annonce légale concernant :

ENQUETE PUBLIQUE 1ER AVIS
RELATIVE AU PROJET DE REVISION DU PLAN
LOCAL D'URBANISME
COMMUNE de LANGOIRAN

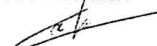
Cette annonce paraîtra sur le(s) support(s) et à(ux) la date(s) indiquée(s) ci-dessous :

SUD-OUEST
LE REPUBLICAIN

GIRONDE
GIRONDE

Le 13/01/2026
Le 15/01/2026

David CANTARERO
Représentant permanent de Médialex



Cette attestation doit être accompagnée du texte de l'annonce légale que vous nous avez envoyé.



Annonces légales et officielles

Retrouvez toutes nos annonces légales sur sudouest.fr/annonces-legales, sudouest-marchespublics.com, avec le réseau



Marchés publics

Marchés à procédure adaptée sup à 90 000 €



Communauté des Communes Rurales de l'Entre-Deux-Mers de Sauveterre

AVIS RECTIFICATIF

Travaux de grosses réparations sur voirie communautaire 2026-2028

Section 1 : Identification de l'acheteur
Nom complet de l'acheteur : Communauté des Communes Rurales de l'Entre-Deux-Mers de Sauveterre.

Numéro national d'identification : SIRET : 20006959500013.

Ville : Sauveterre-de-Guyenne

Code Postal : 33540

Groupeement de commande : Non

Section : Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux de grosses réparations sur voirie communautaire 2026-2028.

Code CPV principal : 45233142-6.

Type de marché : Travaux

Mots clef utilisés pour l'indexation des annonces et pour la recherche : Voirie et réseaux divers

Section : Informations rectificatives

Information rectificative :

Modification date limite de réception des plis 22 janvier 2026 17 h 00.

Autres marchés

ASF

Autoroutes du Sud de la France

APPEL À CANDIDATURE

procède au renouvellement des contrats d'assistance pour la viabilité hivernale sur les autoroutes A10 et A837

Objet de l'avis : Prestations d'assistance pour la viabilité hivernale sur les autoroutes A10 et A837 (opérations de traitement et déneigement). Recherche 12 camions à équiper de lames effou de sauteuses par ASF.

Secteur concerné : District Centre-Atlantique - départements 33 et 17

Centre de St Aubin de Blaye : 2 camions - A10 PK 487 à 524.

Centre d'Ambarès et Lagrave : 5 camions - A10 PK 524 à 543.

Les candidats peuvent proposer tout ou parties des moyens nécessaires en fonction de leur situation géographique (mini 1 camion).

Durée du contrat : durée initiale de trois (3) ans, renouvelable une (1) fois un (1) an.

Date et heure limite de réception des offres : 30/01/2026 à 16h00.

Contacts ASF :

M^{me} Maxime LANIES : maxime.lanies@vinci-autoroutes.com - 07 84.06.16.05.

M^{me} Estelle LAFON : estelle.lafon@vinci-autoroutes.com

Annonces légales

Vie des sociétés

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DE LA GARE

Société civile immobilière

Au capital de 220 898,63 €
Siège social : 6 avenue de la Gare - 33840 Captieux
RCS Bordeaux - SIREN 394 262 950

MODIFICATION DE LA GERANCE

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire du 30 décembre 2025, Monsieur COURREGELONGUE Jérôme Robert, associé de la société, demeurant à Toulouse (31500) 16 rue Strol, a été nommé co-gérant, à compter du 30 décembre 2025, conjointement avec Monsieur COURREGELONGUE Jean, gérant actuel. Modification sera lue au Greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux.

Avis administratifs et judiciaires

Plan Local d'Urbanisme



Communauté d'Agglomération du Libournais

AVIS RECTIFICATIF

Mise à disposition du public de la modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Vayres

Dans le cadre de la procédure de modification simplifiée n°1 du PLU de la commune de Vayres, une mise à disposition du public relative au dossier de modification simplifiée est ouverte. Le dossier porte sur la suite rectificative d'une erreur matérielle au sein de la zone naturelle sauvegardée (NS) afin d'y autoriser la réalisation d'ouvrages et installations d'intérêt collectif permettant la réalisation des travaux nécessaires à l'aménagement des quais de la halte ferroviaire.

Il est précisé que le projet ainsi que l'exposé de ses motifs et les avis émis par les personnes publiques associées, seront tenus à la disposition du public du 7 janvier au 6 février 2026 inclus (et non du 7 janvier au 4 février 2026 inclus), en mairie de Vayres au 44 avenue de Libourne, 33870 Vayres, aux jours et heures habituels d'ouverture au public (soit du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00) et au siège de la Communauté d'Agglomération du Libournais au 42 rue Jules Ferry 33500 Libourne, aux jours et heures habituels d'ouverture au public (soit du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 16 h 00).

Pendant la durée de mise à disposition du public, les observations sur le projet de modification simplifiée n°1 du PLU de Vayres pourront être consignées sur le registre déposé en Mairie et au siège de La Caili ou adressées par voie postale en mairie ou au siège de La Caili, ou transmises par email avec en objet la mention : « Modification simplifiée n°1 du PLU de Vayres », à l'adresse suivante : enqueteurpublique@lacali.fr.



Communauté de Communes de Blaye

APPROBATION DU PLU-H

Par délibération du 17 décembre 2025, le conseil communautaire de la Communauté de Communes de Blaye a approuvé le Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat. La délibération sera affichée dans toutes les mairies du territoire, ainsi qu'au siège de la communauté de communes pendant un mois.

Le dossier est tenu à disposition du public au siège de la communauté de communes aux jours et heures habituels d'ouverture, sur son site internet : www.geoportail.urbanisme.ans, ainsi qu'à la Préfecture de Gironde.

Enquêtes publiques

Commune de St Julien Beychevelle

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Mise à l'enquête publique le projet de la carte communale

Par arrêté 2026-01 en date du 6 janvier 2026, le Maire de St Julien Beychevelle a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le dossier du projet de la carte communale de la commune de St Julien Beychevelle.

Cette carte communale a fait l'objet d'une demande d'avis de l'autorité environnementale. A cet effet, M. Richard PASQUET, retraité ingénieur général des Ponts des Eaux et des Forêts, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur et M. Paul GIRONA a été désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant par le président du tribunal administratif, en date du 21 octobre 2025, pour mener l'enquête susvisée.

L'enquête se déroulera en mairie du 2 février 2026 au 6 mars 2026 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le dossier pourra être consulté sur support papier en mairie et sur le site internet suivant : <https://www.registre-numerique.fr/carte-stjulienbeychevelle>

Pendant la durée de l'enquête publique, les observations sur le projet de la carte communale pourront être consignées :

- Lundi 2 février 2026 de 9 h 00 à 12 h 30.

- Mercredi 18 février 2026 de 13 h 30 à 17 h 30.

- Vendredi 6 mars 2026 de 13 h 30 à 17 h 30.

Pendant la durée de l'enquête publique, les observations sur le projet de la carte communale pourront être consignées :

- Sur le registre d'enquête publique disponible en mairie de St Julien Beychevelle

- ou sur le registre dématérialisé accessible à l'adresse suivante :

<https://www.registre-numerique.fr/carte-stjulienbeychevelle>

- ou l'adresse courriel suivante : carte-stjulienbeychevelle@mail.registre-numerique.fr

- ou l'adresse par courrier postal, pour qu'elles soient jointes au registre de la mairie avant la fin du délai de l'enquête publique, à : M. le Commissaire Enquêteur, Mairie de St Julien Beychevelle, 1 place de l'Hôtel de ville, 33250 St Julien Beychevelle

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en mairie et sur le site internet de la commune pendant un an.

A l'issue de l'enquête, le conseil municipal approuvera le projet de la carte communale, éventuellement modifié, pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur.

Commune de Langoiran

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Relative au projet de révision du Plan Local d'Urbanisme

Le public est informé que par arrêté municipal numéro 2026/001, Monsieur le Maire de Langoiran a prescrit l'ouverture d'une enquête publique relative à la révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Langoiran.

A cet effet, Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Bordeaux, par décision N° E2500019733 du 07 novembre 2025, a désigné M. Pierre THERCEAULT, Officier de l'armée de terre en retraite, comme commissaire-enquêteur.

L'enquête publique se déroulera en mairie de Langoiran, siège de l'enquête du vendredi 30 janvier au mardi 03 mars 2026 inclus à 17 h 30, soit pendant 1 mois.

Le dossier d'enquête format papier et un registre préalablement ouvert, à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront déposés à la mairie de Langoiran et tenus à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête, aux jours et heures d'ouverture des bureaux au public soit :

- Du Mardi au Vendredi - de 9 h 00 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30

Le dossier sera également consultable par voie informatique sur le site internet de la commune à l'adresse suivante : [https://www.langoiran.fr/Rubrique Révision PLU « Enquête publique »](https://www.langoiran.fr/Rubrique%20Revision%20PLU%20-%20Enquete%20publique). Pendant la durée de l'enquête publique, les observations sur le projet de révision du PLU pourront être consignées sur le registre déposé en mairie ou adressées, par voie postale, au commissaire enquêteur à la mairie, 4 place du Docteur Abaut, 33550 Langoiran, elles seront annexées au registre et tenues à la disposition du public.

En complément, le public pourra formuler ses observations, par mail, à l'adresse reprise-cyane-et-delees@enqueteurpublique@langoiran.fr jusqu'au mardi 03 mars à 17 h 30.

Un accès, gratuit, au dossier d'enquête publique sera mis à disposition du public, au siège de l'enquête, sur un poste informatique pendant toute la durée de l'enquête.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public, pour recueillir ses observations, propositions à la mairie de Langoiran aux jours et heures ci-après :

• Le vendredi 30 janvier de 9 h 00 à 12 h 00,

• Le jeudi 05 février de 14 h 00 à 17h30,

• Le mercredi 18 février de 9 h 00 à 12 h 30,

• Le mardi 03 mars de 14 h 00 à 17 h 30.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la Mairie de Langoiran.

Des informations complémentaires pourront également être demandées auprès de M^{me} MAURY Tél 05 56 67 77 56, service urbanisme.

Le rapport et les conclusions mouvées du commissaire enquêteur seront transmis à Monsieur le Maire de Langoiran dans un délai d'un mois à compter de la fin de l'enquête et tenus à la disposition du public, en mairie et sur le site internet de celle-ci pendant une durée d'un an à compter de la date de la clôture de l'enquête.

A l'issue de l'enquête, le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire-enquêteur, sera soumis à l'approbation du conseil municipal de Langoiran.

Autres avis



Communauté de Communes Grand Cubzacuais

APPROBATION DE LA RÉVISION DU SCHÉMA DE COHERENCE TERRITORIALE (SCOT) DU CUBZAGUAIS NORD GIRONDE

Par délibération n° 2025-12 du 27 novembre 2025, le syndicat mixte du SCOT du Cubzacuais Nord Gironde, regroupant les Communautés de Communes du Grand Cubzacuais et de Latitude Nord Gironde a approuvé la révision du Schéma de Coherence Territoriale (SCOT) du Cubzacuais Nord Gironde.

Cette délibération fait l'objet d'un affichage :

- au siège du syndicat mixte du SCOT du Cubzacuais Nord Gironde,

- dans les mairies des communes concernées par cette révision du SCOT, soit les communes des Communautés de Communes du Grand Cubzacuais et de Latitude Nord Gironde.

Le dossier complet du SCOT est mis à la disposition du public au siège du syndicat mixte du SCOT du Cubzacuais Nord Gironde au 365 avenue Boucicaud 33240 Saint-André-de-Cubzac et sur le site internet du SCOT : <https://www.scotcubzacuaisnordgironde.fr/>



348630

Consultez, publiez un avis de décès sur carnet.sudouest.fr

Service client : 05 35 31 29 37

Avis d'obsèques

347356

ARCACHON

Virginie Roques, sa fille a la tristesse de vous faire part du décès de

Danièle ROQUES
La cérémonie religieuse sera célébrée le **vendredi 16 janvier 2026 à 11 heures** à la maison funéraire d'Arcachon, dans l'intimité familiale.

PF6 Arcachon, 55, cours Lamarque-de-Placance,
tél. 05.56.03.31.79.

SAINT-CHRISTOLY-DE-BLAYE

Charlène et Ségolène, ses filles et leurs conjoints
Ses 4 petits-enfants
Jean-Noël et Thierry,
parents et amis
ont la tristesse de vous faire part du décès de

M^{me} Sylvie PELLETAN

survenu à l'âge de 60 ans.

La cérémonie civile sera célébrée le **vendredi 16 janvier 2026 à 9 heures**, au crématorium de Saint-Martin-Lacaussade.

La famille remercie par avance toutes les personnes qui prendront part à sa peine. Vos condoléances sur www.pompesfunebresbeau.com

DE BEAU et fils,
St Christoly de Blaye, tél. 05.57.42.50.23
Cavignac, tél. 05.57.42.00.44